

**Élection du Comité Social d'Administration
de l'Université Paris Dauphine-PSL**

Liste SUD éducation-Solidaires

En application de la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019 affaiblissant le statut de la fonction publique et réduisant les capacités des organisations syndicales à défendre collectivement les droits des agent·e·s, les élections professionnelles de cette année s'accompagnent d'un profond changement : le couple d'instances *Comité Technique-CHSCT* est remplacé par une instance unique : le Comité Social d'Administration (CSA).

Au sein de ce CSA est instituée une Formation Spécialisée en Santé Sécurité et Conditions de Travail (FS-SSCT) qui reprend partiellement les prérogatives du CHSCT. Ce changement formel réduit en réalité le nombre des représentants du personnel. Les titulaires de la FS-SSCT seront désormais désignés parmi les élu·e·s du CSA alors que tous les représentant·e·s du CHSCT l'étaient librement par les organisations syndicales représentatives.

Instance consultative, le CSA traite des questions collectives relatives aux conditions de travail et à la carrière : emplois, statuts, organisation du travail, etc.

Vos élu·e·s y porteront et y défendront les intérêts de tout le personnel, sans considération de statut, de catégorie ou de hiérarchie. Néanmoins, cette participation a ses limites. Si la consultation du CSA est parfois obligatoire, son avis n'impose aucune contrainte à la gouvernance de l'université. L'analyse des textes et des informations qui y sont communiquées permettent de construire un véritable rapport de force, le plus unitaire possible. Le besoin d'un syndicat de lutte est nécessaire d'autant plus que derrière le vernis de l'excellence de notre université, nous trouvons beaucoup de souffrance au travail !

Inscrit·e·s dans une démarche autogestionnaire, nous ne sommes pas là pour capter vos voix et agir en votre nom sans vous consulter une fois les élections passées. Nous le ferons régulièrement à propos des questions soumises à l'ordre du jour du CSA, l'objectif étant de faire exister des espaces de parole et de revendications.

Voter pour la liste SUD Éducation-Solidaires, c'est lui donner les moyens de se battre pour vous !

Les valeurs de SUD sont : Solidaires, Unitaires et Démocratiques !

Notre syndicalisme veut défendre le personnel mais aussi transformer la société. Notre lutte s'inscrit dans un objectif global de changement de société, pour un monde juste, ouvert et solidaire, au travers notamment d'un véritable partage des richesses et du travail. Un monde où l'on ne sacrifie pas intérêt général, services publics et avenir de la planète au profit des plus riches. Un monde où la coopération remplace la compétition, où personne n'est laissé pour compte.

Un autre monde est possible : ensemble, construisons-le !

Vos 20 candidat·e·s (par ordre de liste) :

Éric FIGUEROA ACOSTA (CR2D) ; Delphine PILLET (SCD) ; Yves TOMIC (SCD) ; Élisabeth HÉLY-DESCHAMPS (DFVE) ; Amélie LEUSSIÉ (Mission handicap) ; Pierre DUMONT (Pôle SAE) ; César FAIVRE (CEREMADE) ; Paul RICHARD (doctorant DRM) ; Séverine MERCIER (DAI) ; Thierry DEVOUCOUX (SCD) ; Myrto YAGO (DIImmo) ; Patrick DARDINIER (SCD) ; Katia MEZIANI (MCF CEREMADE) ; Olivier MAHÉO (DNum) ; Prunelle AYMÉ (ATER IRISSO) ; Caroline FARGE (IRISSO) ; Samiha NÉHARI (DAI) ; Valérie PETIT (LSO) ; Bénédicte DEPAYGNE (Crèche) ; Sabine WATTELLE (MSO).



Nos revendications :

Traitements / salaires, primes

- Il faut poursuivre immédiatement l'**augmentation du point d'indice** jusqu'au rattrapage de la perte de rémunération depuis le gel de 2010. Incontournable, cette augmentation doit être intégrée dans une politique plus globale d'augmentation des salaires qui permette de lutter contre les inégalités : pas un salaire en dessous de 2 200€ brut, un rattrapage immédiat de 400€ et une limitation des écarts de rémunération.
- **Réintégrer dans le traitement toutes les primes pour neutraliser le clientélisme et mettre fin à la concurrence entre collègues** : fin du RIFSEEP et du RIPEC. Les primes représentent une part de plus en plus importante de la rémunération et ne comptent pas pour le calcul des pensions de retraite.

Droits des précaires

- **Titulariser toutes les contractuel·le·s** qui le souhaitent sur un poste pérenne, sans condition de nationalité ni de concours. Le nombre de titulaires parmi les personnels administratifs de notre université ne cesse de baisser année après année (42% en 2022 contre 48% en 2019).
- **Contractualiser toutes les thésard·e·s** qui le souhaitent, à travers la refonte du contrat doctoral garantissant l'égalité et l'indépendance des doctorantes et doctorants
- **Arrêter l'externalisation de pans entiers des emplois à l'université** (nettoyage, sécurité, administratif...) et les réintégrer sur des contrats publics stables.

Conditions de travail

- Dans un environnement professionnel où les projets (sur les outils, les procédures, les formations) et les injonctions nationales (Trouver Mon Master, réforme apprentissage, etc.) s'accumulent, nous demandons le **recrutement à hauteur des besoins dans tous les services** et des conditions de travail dignes (mobilité, qualité des bâtiments, travail à domicile, droit à la déconnexion) en adéquation avec les enjeux climatiques. Pour le télétravail ou le travail à distance, la multiplicité des formes de travail ne doit pas conduire à un isolement. Les agents ne doivent pas être exposés à une forme de désocialisation et de détérioration des conditions de vie au travail, à une aggravation des disparités femmes – hommes ainsi qu'au ralentissement des déroulements de carrière.
- Notre université est entrée en 2022 dans une **phase pluriannuelle de travaux avec le projet Nouveau Campus**. Ce chantier va inévitablement entraîner une dégradation des conditions de travail (bruit, déménagement de bureaux, etc.). Nous serons particulièrement vigilant·e·s pour que ces travaux d'ampleur ne se transforment pas en cauchemar pour les personnels et les étudiant·e·s.

Egalité de traitement entre femmes et hommes

- L'égalité salariale et la lutte contre la précarité sont des enjeux essentiels de l'émancipation des femmes. Pourtant, les politiques d'emploi dans le secteur public comme dans le privé reproduisent, voire aggravent ces inégalités. Pour Sud éducation, se mobiliser pour l'augmentation des salaires est aussi une lutte féministe. **À travail égal, salaire égal** : en finir avec les inégalités entre les femmes et les hommes, et entre contractuel·le·s et titulaires.

Inclusion

- Le **recrutement et la formation de personnels** au sein des services de médecine préventive et des structures handicap
- Des **dotations horaires et une formation** pour les EC assurant le suivi des ESH
- Une réflexion et prise en charge collective des ESH par l'ensemble de la communauté universitaire
- L'**obligation pour les universités d'employer 6% de personnels** en situation de handicap
- Des **budgets spécifiques et conséquents** pour l'accessibilité handicap et pour l'accueil des étudiant·e·s et du personnel concerné·e·s

Transformation écologique de l'université

- SUD éducation porte des revendications sur la justice sociale et environnementale dans le secteur de l'ESR. **Face aux urgences écologiques, il faut agir pour une transformation radicale de nos campus** (bâti, énergie, transport, consommation, numérique...). Au sein de Dauphine, SUD Education s'engage à défendre la végétalisation des espaces extérieurs et des toits de l'établissement, à mettre en place un véritable tri des déchets, à augmenter les possibilités de repas végétariens sur le campus.
- **Réalisation du bilan carbone de l'établissement** par la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail (FSSCT). Ce bilan devra être accessible à toute la communauté dauphinoise qui sera consultée afin de définir des leviers de réduction de l'empreinte carbone.
- Mettre **fin aux partenariats avec des entreprises polluantes** (BNP Paribas, Total, etc.)

Libertés académiques et démocratie universitaire

- Les libertés académiques et de recherche sont fondamentales et non négociables, **pour un ESR émancipateur et débarrassé des injonctions idéologiques comme économiques, d'où qu'elles viennent**
- Contre la nouvelle gestion néolibérale qui bureaucratise l'université publique, instaure des rapports de pouvoirs entre des collègues, tue les collectifs de travail, réduit l'indépendance des fonctionnaires pourtant essentielle à leur métier et corrompt la démocratie universitaire. **Affirmons la nécessité d'une université démocratique et émancipatrice !**